



Contexte d'évolution du projet à Majorque

1. Présentation du territoire où s'exerce l'activité du partenaire ;

Les éléments en pierre sèche sont un des symboles des paysages ruraux de l'île de Majorque, qui, en raison de l'abandon des exploitations et le manque de productivité des cultures, ont été voués à la dégradation et à leur disparition. Dans les années 80, le métier de *marger* (constructeur en pierre sèche) avait pratiquement disparu par manque de demande de main d'œuvre. La mise en oeuvre de chantiers de formation de muraillers a contribué décisivement à assurer la préservation du patrimoine et la transmission de la technique constructive en pierre sèche.

2. Compétences du partenaire en matière de restauration du patrimoine, de formations sur ce territoire.

Le Consell de Mallorca exerce ses compétences sur tout le territoire de l'île de Majorque. Le Département de Medi Ambient du Consell de Mallorca développe des actions qui visent à contribuer au développement économique et social de l'île à travers la gestion et la conservation du patrimoine et de l'environnement.

Depuis 1987, le Consell de Mallorca mène la formation de constructeur en pierre sèche, action qui s'inscrit dans une démarche de soutien du développement local durable.

3. Objectifs du partenaire par rapport à ce programme : quelle utilisation le partenaire compte-t-il faire des résultats du programme ;

Le Consell de Mallorca souhaite mobiliser les acteurs (artisans bâtisseur détenteur des savoir-faire, jeunes apprentis, personnes en insertion, centres de formation) et organiser le transfert intergénérationnel des savoir-faire.

Le projet doit contribuer à développer des stratégies locales destinées à préserver la technique constructive en pierre sèche, à former des professionnels et à améliorer et à consolider les conditions du marché de travail.

4. Existe-t-il des flux migratoires permettant de consolider le transfert intergénérationnel. Si oui, préciser lesquels ;

Le transfert intergénérationnel peut être assuré par la population locale ; les flux migratoires existent, mais ne constitue pas un élément décisif pour consolider la relève des muraillers.

5. Le partenaire édite-t-il des fiches techniques relativement au travail de la pierre : les lister afin de les inscrire sur le site Internet ;

Non.

6. Existe-t-il sur le territoire du partenaire, dans le domaine de l'utilisation de la pierre, un bâti spécifique utilisant un matériau particulier au territoire et générant un métier spécifique (utilisation de la lauze dans les toitures) ;

A Majorque, l'utilisation de la technique en pierre sèche pour la construction d'éléments liés aux activités du monde rural a donné lieu au métier de *marger* (murailler ou constructeur en pierre sèche), ayant des caractéristiques et un vocabulaire propres.

7. Pour le partenaire, quels sont les « publics-cibles » en matière de formations (préciser lesquels par exemple jeunes en formation initiale, professionnels en activité, personnes en insertion, employés de collectivités locales ou d'associations, etc.) :

Jeunes en formation initiale, professionnels en activité, personnes en insertion.

8. Est-ce que la transmission de l'inventaire réalisé se fait au niveau familial prioritairement, ou indifféremment ;

Le transfert des savoirs se fait essentiellement à travers la formation dans les écoles ateliers et chantiers d'occupation, et la transmission au niveau familial a pratiquement disparu.

9. Quel est le potentiel de marchés de travaux sur le territoire du partenaire (préciser s'il s'agit de commandes publiques ou privées).

Le marché public génère une demande importante d'ouvrages en pierre sèche, surtout liée aux réformes routières. Dans ces cas là, la Loi de Routes de la CAIB de 1990 oblige à construire et reconstruire en pierre sèche les murs du bord des routes qui soient détruits par l'élargissement, ouverture et réforme d'une route. Toutefois, la qualité des ouvrages reste souvent contestable.

La mise en valeur du patrimoine pour le soutien du tourisme culturel constitue aussi une source de travaux réalisés en pierre sèche. Le Département de Medi Ambient réalise des travaux de réhabilitation d'éléments en pierre sèche, principalement dans le cadre des actions d'aménagement des chemins de randonnée (dont le principal projet est la mise en place de la Route de la Pierre Sèche, un itinéraire Grande Randonnée de plus de 130 km lié à la découverte du patrimoine pierre sèche).

Les commandes privées représentent aussi une part importante du marché, surtout pour la construction et réhabilitation de murs de délimitation des propriétés.